

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

Depuis le 07 septembre, le Canada ouvre ses frontières aux voyageurs étrangers complètement vaccinés.

FORMALITÉS VOL ALLER – CANADA*

• Fournir un certificat de vaccination contre la Covid-19. Les voyageurs devront avoir reçu deux doses d'un vaccin autorisé par Santé Canada et au moins 14 jours avant leur entrée dans le pays. Les vaccins acceptés sont les suivants : Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Janssen/Johnson & Johnson. (Janssen/Johnson & Johnson pouvant être à dose unique).

Attention, une personne ayant reçu une seule dose de vaccin après avoir été malade de la covid-19 ne sera pas considérée comme vaccinée.

• Fournir également un test PCR négatif pour tous voyageurs de plus de 5 ans effectué dans les 72 heures précédant l'heure de départ prévue de leur dernier vol direct vers le Canada (preuve à conserver sur soi pendant les 14 premiers jours de votre voyage au Canada). Les tests rapides d'antigène ne sont pas acceptés. Test en anglais ou en français avec les informations suivantes : Nom et date de naissance de la personne testée, nom et adresse du laboratoire, date de prélèvement de l'échantillon, méthode de test utilisée, résultat du test. Veillez à ce que vos certificats de vaccination ou de test disposent d'un QR Code

Les voyageurs peuvent se voir imposer un test PCR aléatoire à leur arrivée au Canada.

• Télécharger l'application ArriveCan et y remplir les informations nécessaires au moins 72 heures avant leur arrivée au Canada. Toutes les informations pour l'utilisation de ArriveCan sont disponibles [ici](#). Pour le plan de quarantaine qu'il faut obligatoirement renseigner, indiquez l'adresse de votre premier hôtel.

Les règles de déplacements en autocar pour nos circuits rendent impossible la participation des mineurs non vaccinés.

Attention pour les enfants de moins de 12 ans réservés sur des autotours plusieurs tests PCR devront être effectués sur place.

Toutes les informations sont disponibles [ici](#).

FORMALITÉS VOL RETOUR*

• Fournir un certificat de vaccination **avec le schéma vaccinal complet** (Le schéma vaccinal est considéré comme complet 28 jours après l'administration d'une dose pour le vaccin Janssen, 7 jours après l'administration d'une deuxième dose pour les autres vaccins – Pfizer/Comirnaty, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria/Covishield – ou 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection)).

Pour les voyageurs non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet :

• Fournir les résultats d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h avant votre départ. Ces tests pour le retour sont obligatoires pour toute personne de douze ans ou plus.

Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport l'attestation sur l'honneur disponible [ici](#).

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

Suite à l'émergence du variant Omicron, des règles supplémentaires peuvent être appliqués pour les personnes ayant voyagées ou transitées dans les pays d'Afrique Australe.

Retrouvez toutes les informations sur le site du [ministère des affaires étrangères](#).

Date de la dernière mise à jour : 01/12/2021. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.